

25 septembre 2024

NON AUX COUPES BUDGÉTAIRES
RETRAIT DU PROJET PASCAL
NON A TOUT TRANSFERT EN BANLIEUE
NON AUX OPEN-SPACE ET AU FLEX OFFICE
AUCUNE BAISSSE DU CIA 2024

Le secrétaire général s'est adressé le 12 septembre dernier aux personnels de l'administration centrale concernés par le projet de regroupement immobilier des agents des sites Regnault, Dutot, Avenue de France, Vanves et de la DNE.

Il confirme le choix du site de Gentilly comme l'hypothèse privilégiée de l'administration, de la direction interministérielle de l'immobilier et de Bercy et annonce la signature d'une lettre d'intention pour une exclusivité réciproque jusqu'au 1^{er} janvier prochain pour la négociation du bail.

L'administration poursuit donc son projet de regroupement et de resserrement des personnels. Le Secrétaire général est amené à reconnaître que « les contraintes budgétaires pèsent aussi sur le processus interministériel et retardent d'autant la prise de décision ».

En clair, il y a les coupes budgétaires déjà annoncées (10 milliards d'euros) et celles qui sont projetées pourraient s'élever à 30 milliards l'année prochaine. Le Secrétaire général donne alors des gages et a indiqué que **de nouveaux services et structures ont été identifiés pour rejoindre Gentilly. Ce ne serait plus 1700 agents de la centrale qui auraient à s'entasser sur le site mais bien plus**, le secrétaire général n'hésitant pas à dire : « la capacité d'accueil de Gentilly est supérieure à nos besoins initiaux ».

Les personnels des sites Regnault (10 917 m²), Dutot (10197 m²), Avenue de France (12 400 m²), Vanves (2 659 m²) occupent actuellement 36 173 m². La surface de bureaux de Gentilly est de 28 280 m². **Or, on nous annonce que c'est encore trop pour satisfaire à la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'Etat !**

Le projet Pascal prend une nouvelle ampleur de **destruction des conditions de travail par une densification sans précédent !** Le promoteur immobilier n'affiche-t-il sur son site commercial que Gentilly pourrait accueillir plus de 2 900 personnes ?

A cette densification s'ajoute une dégradation des conditions de vie puisque la moitié des agents des sites Regnault, Dutot, Avenue de France, Vanves et de la DNE connaîtrait un allongement de leur temps de transport.

Le télétravail comme chausse-pied

Dans un tel contexte d'entassement collectif, on se dirigerait vers un télétravail soumis au carcan des contraintes de place et vers la généralisation des open-spaces et du flex office !

Aveu de l'administration, ce regroupement peut poser des difficultés. Elle a déjà prévu un plan d'accompagnement à la mobilité des agents qui refuseraient d'aller dans la nouvelle

implantation. Par ailleurs, un « soutien psychologique collectif » serait assuré par un cabinet extérieur !

Un projet de regroupement qui est une menace supplémentaire pour nos emplois

L'unique objectif de ce projet immobilier étant de réaliser des économies, c'est aussi un instrument de destruction des emplois. Quel avenir pour les collègues chargés, entre autres, des services d'accueil, de la logistique, des centres de documentation et des restaurants administratifs des sites destinées à être vendus ?

Et les agents ayant opté pour la mobilité seraient-ils remplacés ? Leurs missions seraient-elles conservées à l'administration centrale ou déconcentrées vers les services extérieurs ?

Les coupes budgétaires déjà mises en œuvre pour 2024 font peser une menace sur le versement du CIA. Etant donné la perte de notre pouvoir d'achat sur ces 20 dernières années (-28% par rapport à l'inflation), et en l'absence de revalorisation du point d'indice, les personnels d'administration centrale comptent sur cette prime de fin d'année. **Exigeons qu'aucune baisse de l'enveloppe du CIA 2024 ne vienne entamer notre pouvoir d'achat !**

Plus encore qu'avant les vacances, ensemble revendiquons :

- **Le retrait du projet Pascal**
- **Le maintien des sites actuels**
- **Le maintien de nos emplois**
- **Le refus de toute détérioration des conditions de travail**
- **L'opposition à tout resserrement, open-space, flex-office**
- **Le refus de toute baisse du CIA 2024**

Ces revendications, nous les porterons auprès des ministres qui viennent d'être nommés.

FO résister, revendiquer, reconquérir

Rejoignez le SNPMEN-FO

Vos contacts :

Anne FAUVAUD, secrétaire générale du SNPMEN-FO – tél : 01 55 55 34 02
anne.fauvaud@education.gouv.fr

Emmanuel PICARD, secrétaire général adjoint – tél : 01 55 55 69 19
emmanuel.picard@education.gouv.fr

Anne TRIPIER, experte FO au CSA - tél : 01 55 55 36 84
anne.tripier@education.gouv.fr

www.snpmen-fo.fr